

Cyberharcèlement : chacun peut agir

Le cyberharcèlement est un acte agressif et intentionnel : un ou des élèves se moquent et injurient la victime sur Internet, de façon répétée. Diffusion de rumeurs, piratage, usurpation d'identité digitale, chantage à la webcam, publication de photos ou vidéos embarrassantes...

Si vous remarquez un changement de comportement de votre enfant, ou des messages suspects sur ses réseaux sociaux, n'hésitez pas à lui en parler.

S'il refuse de vous en parler, vous pouvez :

- L'inciter à **parler à un autre adulte de confiance** : dans sa sphère privée, un membre de la famille ou de son cercle amical ; et à l'école le CPE, l'assistant d'éducation, l'infirmière, un professeur...
- Si le cyberharcèlement a lieu entre élèves d'un même établissement, lui rappeler qu'il peut aussi en **parler à un autre élève dont il est proche** qui pourra le soutenir dans sa démarche
- **Contactez directement le chef d'établissement** pour faire un point sur la situation

Si vous constatez que votre enfant est victime de cyberharcèlement :

- **Garder des preuves** (faire des captures d'écran, avec son ordinateur, tablette ou avec son téléphone)
- **Faire un signalement en ligne** pour stopper la diffusion du contenu inapproprié (les réseaux sociaux proposent de signaler de manière **anonyme** un contenu ou un utilisateur abusif)
- **Bloquer les auteurs** dans ses contacts, sur les réseaux sociaux, messageries
- **Porter plainte** si cela s'avère nécessaire (le 3018 peut vous y aider)

Qu'il s'agisse d'être la victime ou d'être témoin, la seule chose à faire est de prendre contact avec le chef d'établissement.

Il peut avoir de graves conséquences sur la santé physique ou morale de la victime, tout particulièrement si elle est jeune.

Le meilleur moyen de **lutter contre le cyberharcèlement** est de le faire savoir.

Si vous pensez que votre enfant est victime de cyberharcèlement ou si vous avez été témoin d'un tel acte, contactez le 3018.

Ressources utiles

- Encadrer l'utilisation des jeux vidéo de son enfant : [PédagoJeux](#)
- Informations sur les risques potentiels d'Internet : [E-enfance](#)
- Le cyberharcèlement, comment s'en protéger : [Lumni](#)
- Conseils pour surfer sans crainte sur Internet : [CNIL](#)
- Qu'est-ce que le contrôle parental : [Vidéo contrôle parental](#)
- Comment fonctionne le contrôle parental : [Contrôle parental : il contrôle quoi ?](#)
- Construction des jeunes face aux écrans et à Internet : [Construction des jeunes](#)
- Numéro E-enfance : 3018